

**Discours de Nathalie Sarrabezolles,
présidente Conseil départemental du Finistère
Le 2 avril 2015**

Mesdames et Messieurs les conseillères départementales et les conseillers départementaux, chers collègues, Mesdames et Messieurs les élu (e)s,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup de fierté et d'humilité à la fois que je m'assois aujourd'hui devant vous, à la place réservée au président, à la présidente devrais-je dire, de l'Assemblée départementale. Fierté de la confiance qui m'est ainsi, qui nous est ainsi, accordée et humilité devant la tâche qui nous attend. Les Finistériennes et les Finistériens, en effet, nous ont confié collectivement la mission de les représenter pour prendre des décisions politiques qui concernent leur quotidien et leur avenir. Ils se sont prononcés majoritairement pour la poursuite d'un projet solidaire, d'un projet innovant et sécurisant à la fois, inscrit dans la continuité du travail conduit par les élus de la majorité départementale de gauche depuis 1998.

Je tiens à mon tour à saluer les anciens conseillères et conseillers généraux, certains assis dans cette salle, pour leur action et leur engagement en faveur du Finistère. Parmi eux, je souhaite remercier particulièrement et chaleureusement Pierre Maille, qui a marqué durablement le Finistère de son empreinte, mettant en œuvre une politique de justice sociale, une politique responsable qui a su faire évoluer le Département et préparer l'avenir en associant largement partenaires et citoyens. En plaçant haut les exigences, il nous a permis aujourd'hui d'envisager l'avenir de manière plus sereine que dans bien d'autres départements.

Je salue et je félicite bien entendu également les nouvelles conseillères départementales et les nouveaux conseillers départementaux. Nous sommes à présent tous réunis pour travailler ensemble au service des Finistériennes et des Finistériens qui nous ont confié ce mandat. Je souhaite que la qualité des échanges que nous aurons au sein de cette assemblée, demeure basée sur le respect et la courtoisie, ainsi que sur la mesure afin que nous puissions répondre aux attentes d'exemplarité exprimées par nos concitoyennes et nos concitoyens.

Cette installation est l'occasion pour moi d'évoquer ce qui fait l'une des particularités de ce scrutin. Notre séance d'aujourd'hui, revêt en effet une tonalité singulière. Bien entendu, tout d'abord parce que le Conseil départemental succède au Conseil général, dans une assemblée profondément renouvelée, mais surtout dans une assemblée enfin paritaire.

En 1998, Pierre Maille disait dans son discours introductif :

« Notre assemblée compte désormais 4 femmes en son sein, proportion modeste mais quadruplée par rapport à l'assemblée antérieure ». Je suis heureuse aujourd'hui de nous y retrouver à 27, soit 23 de plus qu'en 1998 et même encore 10 de plus qu'en 2011.

Nous ne pouvons que le constater, malheureusement. Car il paraîtrait nettement préférable que l'évolution se déroule naturellement, qu'il a fallu attendre que le

législateur se saisisse de cette question pour que la présence effective des femmes dans l'action publique et politique soit effective, au moins dans les collectivités territoriales. Des progrès restent encore cependant à faire et je crains que si nous attendons une régulation naturelle, nous ne soyons forts déçus. Les manifestations d'intérêt de la presse pour les moins de 8 femmes potentiellement présidentes de Conseils départementaux (sur 100) sont l'un des signes de cette anormalité. De la même manière, nous avons également, pour voir apparaître une meilleure représentativité des différentes composantes de notre société, encore des progrès à faire en termes de diversité, de parcours, d'âges...

La première richesse d'un territoire, c'est sa population et le Finistère est tout d'abord riche de ses habitantes et de ses habitants, de leur diversité, de leur engagement, de leur créativité, de leur ouverture vers les autres et vers le monde. Le dynamisme associatif, culturel, sportif, la réussite des jeunes dans leurs cursus de formation, universitaire et professionnel, l'innovation et l'évolution des entreprises, des filières, en sont les témoins.

Ils sont et ils seront notre préoccupation première. Dans l'exercice de nos politiques, de nos missions, nous les accompagnerons et nous les soutiendrons dans le respect de leurs choix et de leur autonomie.

Le Finistère est également riche de ses territoires, dans la variété de leurs paysages, de leurs ressources, de leur identité. Ruraux, urbains, métropolitains, dans le centre comme sur le littoral, ils contribuent tous au rayonnement et à la réussite de notre magnifique département.

Cette richesse ne doit pas occulter les difficultés, les fragilités. C'est le rôle du Conseil départemental, collectivité des solidarités humaines et territoriales que de veiller à les dépasser, à lutter contre toutes les formes d'exclusion, pour que la réussite soit bien celle de toutes et tous.

Je le disais, les citoyennes et les citoyens ont majoritairement fait le choix du projet porté par les candidats Finistère et solidaires. Il nous faut entendre toutefois toutes les voix et les différents messages qui nous ont été adressés. Par une abstention notable, ou par leurs choix de premier tour, ils ont exprimé une inquiétude, voire une détresse face à des situations, face à des évolutions qui les laissent parfois désemparés. Cette inquiétude est nourrie par des événements souvent extérieurs, nationaux, internationaux.

Cette inquiétude, il nous faut l'entendre. C'est ainsi qu'il nous faudra continuer à être attentifs au soutien des personnes les plus fragilisées, à l'emploi et aux bassins d'emplois touchés par la crise, à la cohésion sociale, à l'évolution des grandes filières traditionnelles finistéennes : agriculture, pêche, agroalimentaire. Il nous faudra également veiller à réduire le sentiment d'isolement de certains territoires ruraux et renforcer la cohésion sociale et territoriale.

Le Conseil départemental est la collectivité des solidarités, de l'accompagnement des familles, des jeunes, des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, des plus fragiles d'entre nous. La collectivité qui veille à l'équilibre des territoires pour une égalité d'accès de chacun aux services de proximité. Pour cela, il nous faudra veiller à la continuité du service public, à la mise en œuvre du travail engagé avec les communes et les

partenaires dans le cadre des contrats de territoires, du maintien de la qualité de nos collaborations avec la politique régionale.

Ces observations nous confortent dans notre projet pour le Finistère, le projet de lutter contre toutes les exclusions et de faire société, de soutenir et d'accompagner les jeunes générations dans leur autonomie et dans leurs projets, de contribuer à l'attractivité et au rayonnement du Finistère. Les grands projets en cours, structurants pour le Finistère (Très haut débit, ligne à grande vitesse, développement des énergies marines renouvelables), les schémas en cours ou à venir (collèges, enfance-famille, personnes handicapées, espaces naturels, personnes âgées, langue bretonne), nous inscrivent dans cette dynamique.

Les agents du Conseil départemental sont l'une des ressources essentielles des services au public, car les politiques de solidarité ne peuvent se limiter au versement des prestations. L'accompagnement et la prévention devront rester nos axes majeurs d'orientations, dans un travail de coopération affirmé, afin de permettre à chacune et à chacun de mettre en œuvre ses choix de vie, ses projets, en utilisant ses propres ressources. Au travers des valeurs du service public (solidarité, égalité, responsabilité, attention et ouverture aux autres et au monde), nous agissons pour faciliter l'accès aux dispositifs de soutien et d'accompagnement adaptées aux situations individuelles de chacun.

Le contexte financier, qui ne peut être ignoré, nous permettra de conserver la capacité d'investir et d'agir, de maintenir la qualité du service, sa proximité et sa réactivité, grâce à une gestion saine et équilibrée et à l'évaluation systématique de nos politiques et au calibrage de nos interventions et nos politiques volontaristes.

Parce qu'il est nécessaire d'agir avec et non seulement pour, il nous faudra enfin être toujours attentifs à la participation citoyenne, à la transparence des processus de décisions et à leur clarté. Notre méthode de travail, pour être efficace, devra intégrer les étapes d'observation et de concertation avant les prises de décision. Le développement de la démocratie locale, en effet, est à mon sens l'un des moyens de répondre à l'abstention et au vote de rejet.

C'est ainsi que nous proposons de construire, avec les citoyens, avec les partenaires, le Finistère que nous aimons :

Attractif et accueillant,
Solidaire,
Festif et créatif,
Ouvert sur le monde,
En mouvement,
Novateur / innovant.

C'est avec le concours de chacun et de chacune, sur la base du projet que nous portons, élus Finistériens et solidaires, que nous y parviendrons.

Je vous remercie de votre attention.

Nathalie SARRABEZOLLES

*« Seul le prononcé fait foi »
Le 02 avril 2015*